



SÉANCES DE NATATION À LA PISCINE MUNICIPALE DE THUIR

PAGE 3



Saint Jean Lasseille

{ BULLETIN MUNICIPAL }



Chères Lasseillaises, chers lasseillais,

En mon nom et en celui des élus permettez-moi de vous adresser ce mot, avant la lecture de votre bulletin municipal qui reprend les réalisations et les manifestations qui ont ponctué la vie de notre commune depuis l'été dernier. Dans un premier temps, je mettrai en relief un épisode qui peut sembler banal mais qui est révélateur de la situation actuelle de notre village. Le recensement de la population qui s'est déroulé en début d'année fait état d'une population municipale de plus de 1 500 habitants. Saint-Jean-Lasseille en l'espace de 15 ans a triplé sa population. Un lotissement comprenant 60 parcelles est actuellement en cours de réalisation ce qui devrait augmenter la population municipale de 250 habitants sur une période de plus de 6 ans. Avec l'achèvement du lotissement « la cabane », je souhaite que la commune marque une pause en matière de logement. En effet, notre village doit résolument s'engager dans des actions publiques d'adaptation et de modernisation. L'équipe municipale œuvre depuis les dernières élections du mois d'octobre 2018 à dimensionner nos équipements communaux, augmenter l'activité sociale et économique, proposer des actions intergénérationnelles. Beaucoup de travail reste à faire pour que notre commune soit en phase avec les besoins de la population. Je mettrai en avant deux exemples : la municipalité s'est engagée dans le financement d'une activité piscine destinée aux élèves de l'école communale durant l'année 2019. Les investissements seront reconduits et augmentés afin de financer dès la rentrée 2019, une autre action par l'enseignement du catalan pour tous les élèves des classes élémentaires de l'école communale. En parallèle depuis le dernier trimestre 2018, des activités sportives sont proposées régulièrement à nos aînées. La municipalité fait ces choix financiers et s'efforçant au quotidien de réaliser des économies, sans modifier les taux des impôts locaux. Un autre point qui nous a tous concernés dernièrement : les températures caniculaires que nous avons vécues ces dernières semaines. Il est utile de rappeler l'importance de la solidarité au sein de notre village. Soyons attentif et à l'écoute des personnes isolées ou rencontrant des problèmes de santé. Merci à tous ceux qui s'impliquent dans la vie du village : conseillers municipaux, employés communaux, associations, et bénévoles. Je suis convaincu qu'une participation citoyenne de chacun d'entre nous permettra demain de construire un lien social indispensable au bien être de tous. Pour terminer ce mot de l'été, l'ensemble des élus et moi-même vous souhaitons de très bonnes vacances, un très bel été, déjà bien avancé.

Le Maire Monsieur Philippe Xancho

Sommaire

VIE ASSOCIATIVE	2
COMMERCE	2
ÉCOLE/JEUNESSE	3
ENVIRONNEMENT TRAVAUX	4-5
FESTIVITÉS ET CÉRÉMONIES	6
VIE DU VILLAGE	7
FINANCES COMMUNALES	8
ÉTAT CIVIL	8

Contacts

→ MAIRIE

30 avenue de la Mairie
Tél. 04 68 21 72 05

→ POLICE MUNICIPALE

Port. : 07 50 65 45 47
Bureau : 04 68 37 50 07
Mail : asvp@saintjeanlasseille.fr

> Les nin's Lasseillais

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal remercient vivement les bénévoles de l'association « Les Nin's Lasseillais » pour leurs actions. Depuis la rentrée scolaire, cette association de parents d'élèves œuvre activement pour l'animation du village (rifle, carnaval, vente de muguet...) en vue de reverser les bénéfices à l'école Georges Riera pour que les élèves puissent participer à des sorties et des projets pédagogiques.
Présidente : Cécile DUPLOUY (tél : 06 23 65 65 07 / mail : cecile.lesninslasseillais@gmail.com)

> Pétanque Lasseillaise

L'association « Pétanque Lasseillaise » connaît un franc succès depuis sa création le 31 août 2018. Chaque week-end, dans un esprit de fair-play et de bonne humeur, un concours ouvert à tous a lieu au boulodrome.
Président : Christopher SAINT-PAUL (06 64 37 54 59)

> Foyer rural

Le Foyer Rural comprend trois sections : les arts martiaux, le tir à l'arc et le club photo. Une nouvelle activité verra le jour au mois de septembre : le Self Défense Mixte. Ouvert à toutes et à tous à partir de 13 ans, quel que soit le niveau.
Président : Raphaël ZINGARELLI (06 66 73 25 27)

> Les aînés de Saint-Jean-Lasseille

L'association propose des activités régulières. Chaque semaine, les aînés du village se réunissent pour jouer au loto. Plus ponctuellement, des repas festifs et thés dansants sont organisés. Madame Nella BAR, Présidente, a cessé ses fonctions à la fin du mois de juin et sera remplacée prochainement par une nouvelle équipe. Le Conseil Municipal lui souhaite un bon repos.

Les élus se réjouissent des activités proposées par l'ensemble des associations œuvrant sur le village, permettant de créer du lien social entre les habitants.

COMMERCE



Épicerie "La Saint Jeannaise"

Le 25 avril 2019, l'épicerie située au Balmagne a rouvert ses portes sous une nouvelle enseigne : « La Saint Jeannaise ». Proposant des produits d'épicerie générale, de boucherie, de charcuterie, de fromagerie, des produits locaux, des fruits et légumes, des vins à prix caveaux, du gaz, et des poulets rôtis le week-end, l'épicerie se propose, sur commande, de livrer à domicile.

« La Saint Jeannaise »
2, Avenue Camille Ferrer
Tél : 04 68 38 16 25

"Bar le Saint-Jean"

Un autre commerce a rouvert ses portes le 15 mars 2019 : le bar de Saint Jean. Plusieurs soirées à thème ont déjà été organisées (soirées paella, moules-frites, karaoké...). Depuis le mois de juin, la Mairie met à disposition 2 places de parking de la Place de la République pour l'installation de sa terrasse extérieure. Ce nouveau commerce offre la possibilité de se restaurer sur place, ou à emporter.

« Bar le Saint Jean »
Place de la République
Tél : 04 68 88 52 40



"L'intemporelle Chic"

Inaugurée le 16 novembre 2018, la boutique « L'intemporelle Chic » propose des vêtements, des accessoires et des chaussures d'occasion, en veillant à la qualité comme aux prix les plus bas.

« L'intemporelle Chic »
6, Avenue de la Mairie
Tél : 06 71 73 86 83

L'ensemble du Conseil Municipal souhaite à tous ces nouveaux commerces implantés sur la Commune toute la réussite qu'ils méritent.



Les élèves des classes de Mesdames MOLINER/BOINEAU et de Monsieur CASTANIER ont pu bénéficier cette année de 6 séances de natation à la piscine municipale de Thuir.

Rétrospective des événements de l'année scolaire 2019/2020

La Municipalité poursuit sa politique en direction de la jeunesse. D'importants efforts financiers ont permis de participer et de mettre en œuvre des activités à destination des enfants de l'école. C'est ainsi que la Commune a financé :

Une sortie scolaire à Banyuls-sur-Mer « À la découverte des écosystèmes marins » pour les CP/CE1 : 2 jours et nuitées (participation de la Commune et de l'association Les Nin's) ;

deux spectacles de Noël joués par le Théâtre du réflexe. Le premier à destination des élèves de l'élémentaire, le second pour les élèves de maternelle ;

un goûter de Noël pour 200 enfants ;

une séquence de natation. Les élèves des classes de Mesdames MOLINER/BOINEAU et de Monsieur CASTANIER ont pu bénéficier cette année de 6 séances de natation à la piscine municipale de Thuir. Soucieuse d'œuvrer à l'égalité des chances malgré les difficultés liées à notre territoire et à notre éloignement de la structure de natation, la Municipalité est fière d'avoir pu aider à la concrétisation de ce projet ;

la cérémonie du passage en 6^e. Comme chaque fin d'année scolaire, une cérémonie est organisée pour le passage des élèves de CM2 en 6^e. A cette occasion, Monsieur Jean BOBO, 1^{er} Adjoint, délégué aux affaires scolaires, a remis aux 39 élèves concernés un

dictionnaire français/anglais qui contribuera à l'apprentissage des langues étrangères ;

l'installation de récupérateurs d'eau de pluie. Grâce à la générosité des parents d'élèves, l'école Georges Riera est désormais équipée de 2 récupérateurs d'eau de pluie d'une capacité de 1 000 litres chacun. Ce matériel s'inscrit dans une démarche écologique et pédagogique à destination de nos jeunes élèves. L'eau récupérée permet d'arroser les jardinières et les plantations des enfants. organisée

> Fermeture de classe

L'Éducation Nationale a établi la carte scolaire pour la rentrée 2019/2020. Le nombre d'élèves rejoignant le collège étant bien supérieur au nombre de nouveaux inscrits à l'école Georges RIERA, les Services de la Direction Départementale de l'Éducation Nationale ont décidé la fermeture d'une classe de maternelle. Même si, en effet, le futur nombre moyen d'élèves par classe permettra d'excellentes conditions d'apprentissage, le Maire et son Conseil Municipal ne peuvent se satisfaire d'une telle décision. Tous les acteurs locaux, la Municipalité, le corps enseignant, les parents d'élèves, l'association Les Nin's ont fait part de leurs inquiétudes à Monsieur le Directeur de la DSDEN, qui n'a pas souhaité revenir sur cette décision. ■



Mairie

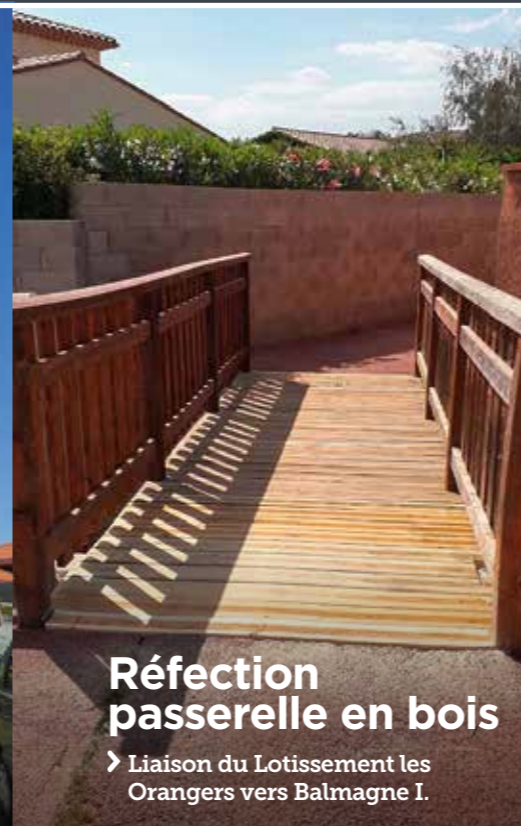
› Réfection de la toiture et création de 2 bureaux à l'étage. Ces travaux faciliteront l'accueil et la prise en charge des demandes des administrés.

TRAVAUX



Gymnase Jean Peitabi

› Élagage des arbres



Réfection passerelle en bois

› Liaison du Lotissement les Orangers vers Balmagne I.



Église

› Nettoyage et réfection toiture



Éclairage public

› Dans le cadre du service commun « modernisation de l'éclairage public » porté par la Communauté de Communes des Aspres, une partie du parc lumineux va être remplacé par de l'éclairage LED, moins énergivore. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses. Plusieurs zones vont être impactées : Saint-Jean, City-sport, James, Louzardète, le Cellier. Le montant du remplacement des luminaires et de leur mise aux normes s'élève à 21 576,00 €.

« Un Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique. Cette collectivité s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. Elle propose un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe. »



Voirie

› Dans une optique de renforcement de la sécurité routière, une réfection complète du marquage au sol ainsi qu'un relevé de vitesse à la Rue des Artisans et à l'Avenue Paul Biagne ont été réalisés.



City Sport

- › 1 Réfection du sol souple du Tourniquet de l'aire de jeux pour enfants, traitement et remise en peinture de la traversée du portique.
- › 2 Pose d'une fontaine à boire granito, avec vasque en inox. Création de la dalle ainsi que la pose effectuée par les agents communaux.



Cimetière

› Création d'un second columbarium destiné aux urnes funéraires et création d'un système de drainage pour l'évacuation de l'eau de pluie.



Bibliothèque

› Réfection des bordures de l'entrée



Création passerelle métallique

› Pour une meilleure circulation piétonnière, une liaison entre le Lotissement les Vignes vers l'Avenue de Brouilla a été posée. Cet ouvrage renforce le maillage urbain.



Salle Marcel Cazeilles

› Remplacement des lettres manquantes et détériorées.



Nouvelles dénominations

› Impasse du Clos de la Cabane
Ravin dit La Canal
Impasse Jean Jaubert
Résidence Lluis Llach (résidence HLM Le Balmagne 2)

Espaces verts

› Sensible et investie sur les questions du handicap en France, la Municipalité a pérennisé son recours à l'association « L'envol » pour le nettoyage des espaces verts. Cet Établissement de Service et d'Aide par le Travail (ESAT) intervient à raison de 3 jours par mois sur le village. Ce conventionnement permet ainsi à des travailleurs en situation de handicap de s'insérer dans le monde professionnel.





› **DIMANCHE 14 JUILLET 2019**
Fête Nationale

La population lasseillaise a été conviée le dimanche 14 juillet 2019 pour célébrer la Fête Nationale. Suite à son discours, Monsieur le Maire a remis différentes récompenses aux lauréats des examens et aux médaillés sportifs. Un buffet offert par la Commune a été servi à la Salle Marcel Cazeilles.



› **DIMANCHE 23 JUIN 2019**
Fête des Feux de la Saint-Jean

Petits et grands ont pu se retrouver comme à l'habitude lors de la fête de la Saint Jean. En fin d'après-midi, balade à dos d'ânes de Tordères et jeux gonflables étaient au programme pour les enfants. Après la distribution des traditionnels bouquets, de la grillade, du partage du muscat et du tourteau à l'anis, les feux d'artifices clôturèrent la soirée. Un immense et chaleureux merci aux très nombreux Lasseillais et Lasseillaises venus partager ce bel instant de convivialité et de fraternité.

› **SAMEDI**
8 DÉCEMBRE 2018
Repas des aînés

En fin d'année 2018, la Municipalité a souhaité remettre en place le repas des aînés. Les participants ont offert un bel accueil à cette manifestation.



› **CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE**
100^e anniversaire de l'armistice de la Grande Guerre

L'année 2018 a été marquée par le centenaire de l'armistice de la Première Guerre Mondiale. Temps mémoriel très fort, les enfants de l'école communale ont été particulièrement impliqués à cette cérémonie. Lectures de poèmes, exposition et affiches, lâcher de ballon, les élèves auront été les acteurs majeurs de ce 11 novembre. Le Conseil Municipal, le Souvenir Français, les Anciens Combattants, tous associés à cet événement, les félicitent pour leur investissement.

› **26 JANVIER 2019**
Vœux du Maire

Monsieur le Maire a souhaité ses meilleurs vœux à la population le 26 janvier 2019 au Gymnase Jean Peitabi. Après le spectacle humoristique d'Olivier Payre et Patricia Di Fraja « On ira tous aux parodies » (humour et chansons), administrés et élus se sont retrouvés autour de galettes confectionnées par le boulanger du village.



commission extra-municipale

› L'équipe municipale est consciente de l'importance d'offrir aux Lasseillais un accès à la culture, c'est pourquoi elle finance avec volonté les projections de films proposées par l'association Cinémaginaire et la bibliothèque Lucien Lacreu. Grâce au dynamisme et à l'investissement des bénévoles de la commission extra-municipale, la population a pu assister chaque mois, dans la salle Marcel Cazeilles, à une séance de cinéma. Dernières séances organisées : Dumbo (avril) / Venise n'est pas en Italie (mai).



› **CÉRÉMONIE**
DU 8 MAI
74^e anniversaire de la fin de la 2^{de} Guerre Mondiale

À l'occasion de la cérémonie du 8 mai, la population, le Souvenir Français et la Municipalité se sont réunis pour un dépôt de gerbe au monument aux morts. Après le discours de Monsieur le Maire, tous se sont rassemblés pour partager un verre de l'amitié.

Activités sportives à destination des aînés

› Le Conseil Municipal a décidé de mettre en place des séances sportives à destination des aînés du village dans le cadre de la prévention santé par l'activité physique. Chaque semaine, Marion VERNAY, animatrice de l'association Profession Sport 66, retrouve une quinzaine de participants pour des séances de gymnastique douce et de marche avec bâtons. L'opération est un véritable succès.



Grand Débat

Dans le cadre du Grand Débat national, un cahier de doléances a été mis à disposition des administrés au secrétariat de Mairie afin qu'ils puissent contribuer à la concertation. De plus, une réunion d'initiative locale a eu lieu le 18 février 2019 à la salle Marcel Cazeilles.

Les citoyens ont pu s'exprimer sur les 4 thèmes suivants :

- La fiscalité et les dépenses publiques
- L'organisation de l'État et des services publics
- La transition écologique
- La démocratie et la citoyenneté.

Le compte-rendu de la réunion ainsi que le cahier de doléances ont été transmis au Préfet.

Tous les comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal sont disponibles sur le site de la Commune www.saintjeanlasseille.fr rubrique « Municipalité Bulletins Municipaux »



Don du sang

› Le 14 septembre 2018, l'Établissement Français du Sang a organisé une collecte de sang sur la Commune. Grâce à la participation de la population, 32 poches de sang ont pu être prélevées. C'est un record de collecte sur le village. La prochaine collecte est prévue le jeudi 19 septembre 2019 à la Salle Marcel Cazeilles. Sachant que chaque jour, 10 000 dons sont nécessaires pour soigner les malades, et que les réserves en produits sanguins sont au plus bas, nous comptons sur votre solidarité et votre participation.

Assistante sociale

› Depuis le mois de mars 2019, les permanences de l'assistante sociale ont été restaurées. Elles sont assurées par Madame Véronique NARDONE, assistante sociale à la Maison Sociale de Thuir. Permanences : les 2^e et 4^e mardis de chaque mois (sauf juillet/août) de 9h00 à 12h00 à l'étage de la Mairie - sans RDV. En cas d'urgence, contacter la Maison Sociale de Proximité Aspres Riberal au 04 68 53 69 55 Adresse : 19, Avenue Amiral Nabona - 66300 Thuir.

Démographie

› Dans les communes comportant moins de 10 000 habitants, le recensement de la population a lieu tous les 5 ans. C'est ainsi qu'a eu lieu en 2019 le recensement de Saint-Jean-Lasseille. Trois agents recenseurs ont été recrutés : Sophie LEBAS - Robin DENAY - Loetitia SEGUIN. Grâce à leur implication et à la collaboration des habitants, une estimation de 1 560 habitants a pu être établie. Ce nombre permet d'actualiser les données administratives, d'éclairer les décisions des pouvoirs publics et d'établir au plus juste la dotation financière versée par l'État à la Commune.

« Des chiffres aujourd'hui pour construire demain »



CONTACTS
UTILES

BIBLIOTHÈQUE

22, Avenue de la Mairie
Le samedi : 10h00 à 12h00

Tél : 04.68.37.50.07

LA POSTE

18, Avenue de la Mairie
Du lundi au samedi :
8h50 à 12h00

Tél : 04.68.21.34.93

ÉCOLE GEORGES RIERA

4, Rue Joan Amade
Tél : 04.68.21.84.06

CORRESPONDANTE

INDÉPENDANT

Madame Martine
COSTECEQUE

Tél : 06.07.89.42.46

Mail : indepstjean@orange.fr

CC ASPRES

Allée Hector Capdellayre
BP11 - 66301
Thuir Cedex

Tél : 04 68 53 21 87

DÉCHÈTERIES

Trouillas (route de Passa)

Tél : 04 68 08 53 31

Thuir (route de
Castelnou)

Tél : 04 68 53 30 36

CONTAINERS

(VERTS OU JAUNES)

Centre Technique
CC ASPRES

Tél : 04 68 66 59 61

SAMU n°15

GENDARMERIE n°17

POMPIERS n°18

RECENSEMENT
MILITAIRE

Pour rappel, tout jeune français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la Mairie de son domicile. Le jeune doit se présenter au secrétariat muni de sa carte d'identité ou de son passeport valide, et du livret de famille à jour. Plus d'informations sur : www.service-public.fr

Le 10 avril 2019, le Conseil Municipal s'est réuni pour le vote du budget 2019, approuvé à l'unanimité. Les efforts et la bonne gestion des finances communales ont permis non seulement de désendetter considérablement la Commune, mais aussi de dégager un excédent. Il a été donc décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition et les tarifs des différents services communaux, mais de les maintenir. Ces bons résultats permettront de porter le projet déjà acté de la réhabilitation du gymnase « Jean Peitabi ». Ce projet, porté conjointement par la Communauté de Communes des Aspres et la Commune de Saint-Jean-Lasseille, dynamisera le village.

Point sur le personnel communal :

Pérenniser l'emploi, tout faire pour éviter la précarisation des personnes et offrir un service public de qualité sont des lignes de force de la Municipalité actuelle. En début d'année 2019, le Conseil Municipal a décidé de procéder à la titularisation de 2 agents : Madame Sylvie BELZUNCE en tant qu'adjoint technique, et Monsieur Mickaël RIPOLL en qualité de gardien-brigadier, suite à la réussite de son concours. Madame Mélody CUBRY a été recrutée en tant qu'adjoint administratif. Par ailleurs, au mois d'octobre 2019, Monsieur Jean-Pierre LEPLANT, adjoint technique, prendra sa retraite après plus de 12 ans de service. Le Conseil Municipal et l'ensemble du personnel lui souhaitent le meilleur pour ce nouvel horizon.

CHIFFRES CLÉS

RÉSULTATS 2018			
308 846 € Excédent de fonctionnement		136 769 € Excédent d'investissement	
BUDGET PRÉVISIONNEL 2019			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
586 524 € Charges courantes	150 003 € Résultat reporté	150 003 € Fonds de concours	227 819 € Dotations et Subventions
406 550 € Charges de personnel	494 139 € Impôts	125 206 € Immobilisations corporelles et incorporelles	136 769 € Résultat reporté
34 000 € Intérêts d'emprunts	382 935 € Redevances et subventions	89 381 € Dettes	

Pour plus de détails, rdv sur le site www.saintjeanlasseille.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- 10 (enfants nés sur Perpignan)

Les naissances ne sont pas mentionnées à la demande des parents.

MARIAGES

- Mathieu LACOMBE & Sabrina MOYA - 25/08/2018
- Frédéric CRESTIEN & Sophie LOUIS - 01/09/2019
- Wilfrid MOREL & Alexia GUILLAUME - 29/09/2018
- Ruslan NAUMOV & Liudmila KAMINSKAJA nom d'usage SVEDIENE - 20/10/2018
- Gilles MARGE & Isabelle ARAGON - 11/05/2019
- Luc MARTINEZ et Lisa PIBO - 20/07/2019
- Noces d'or : Monsieur et Madame VION Michel & Marianne - 16/06/2019

DÉCÈS

- Manuel SOLA
- Solange PILLAT
- Yves SARMET
- Bertin BRINGUIER
- Armand DULCET
- Claude BALMIER
- Christophe CASE
- Jean-Claude BOR
- Pierre FOUNS
- Jean-Michel DIJOUX
- Yvonne KASTELIC
- Léopold FRANQUET
- Jean-Luc QUATRESOUS
- Line VALLEE
- Jacques MAHE

